

PROGRAMME FRANCO-SLOVENE DE COOPERATION SCIENTIFIQUE «PROTEUS»

Procès-verbal de la 26^{ème} réunion du Comité mixte franco-slovène de sélection du programme « PROTEUS »

Dans le cadre de l'Accord de coopération culturelle, éducative, scientifique et technique entre le Gouvernement de la République Française et le Gouvernement de la République de Slovénie signé à Ljubljana le 6 novembre 1992 et en référence à la réunion qui s'est tenue à Ljubljana le 30 juin 1994, la vingt-sixième réunion du Comité mixte franco-slovène de sélection du programme « PROTEUS » s'est tenue à Ljubljana le 18 octobre 2019.

Les délégations française et slovène, dont la composition est jointe en annexes 1 et 2, ont procédé à la sélection des projets présentés en réponse à l'appel à projets pour les années 2020–2021. La partie slovène a enregistré 38 propositions de projets et la partie française, 36 propositions de projets. Pour la sélection, les deux parties ont traité 36 propositions de projets communes.

Les deux parties rappellent que le programme « PROTEUS » repose sur un appel à projets lancé auprès des communautés scientifiques de chacun des deux pays. Tous les projets présentés dans les formes et délais requis en réponse à cet appel à projets ont fait, dans les deux pays, l'objet d'une évaluation scientifique.

Le Comité de sélection a retenu 12 projets en s'appuyant sur leur intérêt scientifique, ainsi que sur les priorités de la coopération scientifique entre les deux pays et sur les moyens financiers de chacune des deux parties (cf. liste en annexe 3).

Parmi les 9 projets sélectionnés lors de la vingt-cinquième réunion du Comité franco-slovène, 8 ont été renouvelés pour l'année 2020 (cf. liste en annexe 4).

Les deux parties conviennent pour le programme « PROTEUS » des modalités administratives et financières détaillées en annexe 5.

Elles confirment toute l'importance qu'elles attachent à la diffusion des résultats par des publications communes et souhaitent favoriser dans la mesure du possible la mobilité de jeunes scientifiques dans le cadre de ces projets. Elles expriment le vœu que les collaborations puissent se poursuivre dans le cadre de programmes européens ou internationaux, ou en relation avec les secteurs économique et industriel.

Les deux parties ont convenu, pour le prochain appel à projets pour les années 2021–2022 du programme « PROTEUS » :

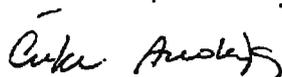
- qu'une priorité sera donnée aux projets dont le porteur n'a pas bénéficié de soutien au cours des deux appels précédents (2019-2020 et 2020-2021) du programme « PROTEUS » ;
- de nouvelles modalités administratives et financières : la partie française prendra à sa charge les voyages et les frais de séjour des chercheurs français en Slovénie et la partie slovène prendra à sa charge les voyages et les frais de séjour des chercheurs slovènes en France.

Les deux parties ont également convenu que la prochaine réunion du Comité mixte franco-slovène se déroulera par visioconférence le 23 octobre 2020 (cf. calendrier en annexe 6).

Fait à Ljubljana, le 29 octobre 2019.

Cheffe de la délégation slovène

Mme Andreja ČUFER
Conseillère, Département de la coopération
internationale et des affaires européennes
Ministère de l'Education, de la Science et
du Sport



Cheffe de la délégation française

Mme Isabelle DESVIGNES
Conseillère de coopération et d'action
culturelle
Ambassade de France en Slovénie



ANNEXE 1
DÉLÉGATION FRANÇAISE

Ambassade de France en Slovénie

Mme Isabelle DESVIGNES *Conseillère de coopération et d'action culturelle*

Mme Marion MOREAU *Attachée de coopération universitaire et scientifique*

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI)

Mme Liliane BERTI *Grande experte au sein de la Délégation aux affaires européennes et internationales*

ANNEXE 2

DÉLÉGATION SLOVÈNE

Ministère de l'Education, de la Science et du Sport (MIZS)

Mme Andreja ČUFER

Conseillère au sein du Département de la coopération internationale et des affaires européennes

M. Peter VOLASKO

Conseiller au sein de la Direction de la Science

Mme Tatjana JURKOVIĆ

Conseillère au sein du Département de la coopération internationale et des affaires européennes

Agence nationale pour la recherche de la République de Slovénie (ARRS)

Mme Mojca BOC

Cheffe du Département des infrastructures de recherche et de la coopération internationale

ANNEXE 3**Projets retenus au titre du programme « PROTEUS »
1^{ème} année**

PORTEUR FRANCAIS DU PROJET	PORTEUR SLOVENE DU PROJET	Contribution financière par projet par année FR (Euros)	Contribution financière par projet par année SI (Euros)
M. Etienne DANCHIN	Mme Barbara GERICĀ STARE	1550	2000
Mme Florence FONTAINE	M. Robert VEBERICĀ	1550	2000
M. Bertrand SERVIN	Mme Marjeta ČANDEK- POTOKAR	1550	2000
Mme H��l��ne BARRETEAU	M. Damijan KNEZ	1550	2000
M. Christian GAIDDON	M. Iztok TUREL	1550	2000
M. Emmanuel GUILMEAU	M. Slavko BERNIK	1550	2000
M. Aur��lien PERERA	M. Tomaĵ URBIĀ	1550	2000
M. St��phane BESSY	M. Borut LUĴAR	1550	2000
M. Fran��ois BOUCHARD	Mme Patrizia FARINELLI	1550	2000
M. Laurent BERTHE	M. Uroĵ TRDAN	1550	2000
M. Vladan KONCAR	Mme Aleksandra LOBNIK	1550	2000
M. Gilles LEDOUX	M. Darjan PODBEVĴEK	1550	2000

ANNEXE 4**Projets retenus au titre du programme « PROTEUS »
2^{ème} année**

PORTEUR FRANCAIS DU PROJET	PORTEUR SLOVENE DU PROJET	Contribution financière par projet par année FR (Euros)	Contribution financière par projet par année SI (Euros)
Mme Marthe BONAMY	M. Riste ŠKREKOVSKI	1550	2000
M. Germano MONTEMEZZANI	Mme Irena DREVENŠEK- OLENIK	1550	2000
Mme Muriel GOLZIO	Mme Urška KAMENŠEK	1550	2000
M. Dominic MOREAU	M. Aleš MAVER	1550	2000
M. Thomas NICKLAS	M. Matjaž BIRK	1550	2000
M. Sébastien LEVENEUR	M. Igor PLAZL	1550	2000
Mme Guylaine POULIN- VITTRANT	Mme Danjela KUŠČER HROVATIN	1550	2000
M. Brahim DKHIL	Mme Mojca OTONIČAR	1550	2000

ANNEXE 5

MODALITÉS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES DU PROGRAMME D'ACTIONS INTÉGRÉES « PROTEUS »

La partie slovène prendra à sa charge les voyages vers la France des chercheurs slovènes jusqu'à leur destination finale, ainsi que les frais de séjour en Slovénie des chercheurs français. Jusqu'à un mois de séjour, il sera remis aux chercheurs français le per diem correspondant au montant publié dans le Journal Officiel de la République de Slovénie (21,39 EUR). Ils bénéficieront en outre de la prise en charge des frais d'hébergement.

La partie française prendra à sa charge les voyages vers la Slovénie des chercheurs français jusqu'à leur destination finale, ainsi que les frais de séjour en France des chercheurs slovènes. Il sera remis à ces derniers 110 EUR par jour incluant les déplacements professionnels intérieurs.

Chaque échange dans le cadre de ce programme est soumis à l'obligation pour le chercheur d'adhérer à un régime d'assurance permettant de couvrir d'éventuels accidents et frais médicaux dans le pays d'accueil.

Pour la partie française, l'agence Campus France assurera la gestion des voyages des Français et des séjours des Slovènes selon des modalités qu'elle communiquera elle-même aux chercheurs français. Les chercheurs slovènes prépareront directement leur mission avec l'institution française partenaire.

Pour la partie slovène, l'ARRS (Agence pour la recherche de la République de Slovénie) remboursera aux institutions slovènes concernées les frais correspondant aux voyages des chercheurs slovènes et aux séjours des chercheurs français. Les chercheurs français prépareront directement leur mission en relation avec l'institution slovène partenaire, qui leur remboursera les per diem et l'hébergement.

ANNEXE 6
CALENDRIER 2019-2020

8 novembre 2019	Notification des résultats aux lauréats
24 janvier 2020	Lancement de l'appel à projets 2021-2022 en Slovénie et en France
23 avril 2020	Clôture de l'appel à projets 2021-2022 en Slovénie et en France
23 octobre 2020	27 ^{ème} réunion du Comité mixte de sélection